

Corrigé de devoir non surveillé

Problème – Demi-normes

I.1

a En prenant $x = y = 1$ dans ii., on trouve $f(1)^2 = f(1)$. Comme $f(1) \neq 0$ d'après i., $f(1) = 1$.

En prenant $x = y = -1$ dans ii., et sachant que f est à valeurs positives, il vient $f(-1) = 1$.

b Pour tout réel x , en appliquant ii. au couple $(x, -1)$, on obtient $f(-x) = f(x)$.

Pour tout réel non nul x , il vient, en appliquant ii. au couple $(x, 1/x)$: $f(1/x) = 1/f(x)$.

c D est clairement une partie non vide de \mathbb{R} (elle comprend $f(2)$ par exemple). D'après iii., pour tout réel z tel que $f(z) \leq 1$, on a $f(1+z) \leq C \max(f(1), f(z)) \leq C$ car $f(1) = 1$: D est ainsi également majorée par C , et admet donc une borne supérieure C_f , inférieure ou égale à C^1 .

Par ailleurs, pour $z = 0$, on a $f(z) = 0 \leq 1$, donc $1 = f(1+z) \in D$, puis $1 \leq C_f$.

d Soit $x, y \in \mathbb{R}$. Le résultat voulu est évident si x ou y est nul. Supposons x et y non nuls, et supposons (sans perte de généralité) $f(y) \leq f(x)$. Soit $z = y/x$.

On a $f(z) = \frac{f(y)}{f(x)} \leq 1$, d'où, par définition de C_f , $f(1+z) \leq C_f$. En multipliant cette inégalité par le réel positif $f(x)$, et grâce à ii., on obtient bien le résultat voulu :

$$f(x+y) \leq C_f \max(f(x), f(y)).$$

I.2

a g est bien à valeurs positives, définie sur \mathbb{R} , ne s'annule qu'en 0, vérifie évidemment ii.. De plus, d'après l'inégalité triangulaire, pour tous réels x et y ,

$$|x+y| \leq |x| + |y| \leq 2 \max(|x|, |y|),$$

ce qui montre que g est à la fois une norme et une demi-norme, et que $C_g \leq 2$. Comme $g(2) = 2$ (et $g(1) = 1$), $C_g \geq 2$, puis $C_g = 2$.

b La fonction carré, de \mathbb{R} dans \mathbb{R}_+ ne s'annule qu'en 0, vérifie ii., et, pour tous réels x et y

$$(x+y)^2 \leq (|x| + |y|)^2 \leq 4 \max(|x|^2, |y|^2) = 4 \max(x^2, y^2).$$

Ceci montre que h est une demi-norme, et que $C_h \leq 4$. Or $h(2) = 4$ (et $h(1) = 1$), donc $C_h \geq 4$, puis $C_h = 4$.

I.3 Pour toute norme f , tous réels x et y , on a :

$$f(x+y) \leq f(x) + f(y) \leq 2 \max(f(x), f(y)),$$

ce qui montre que f est une demi-norme.

En appliquant ce calcul au couple $(x, y) = (1, z)$, où z est un réel tel que $f(z) \leq 1$, on a :

$$f(1+z) \leq f(1) + f(z) \leq 2,$$

et donc $C_f \leq 2$.

I.4 On montre ceci par récurrence faible sur r (l'assertion portant pour tout 2^r -uplet de réels), l'amorçage étant assuré par I.1.d. Supposant la propriété vérifiée à un rang $r \in \mathbb{N}^*$ fixé, on a, pour tout 2^{r+1} -uplet $(x_k)_{0 \leq k \leq 2^{r+1}-1}$ de réels :

$$\begin{aligned} f\left(\sum_{k=0}^{2^{r+1}-1} x_k\right) &= f\left(\sum_{k=0}^{2^r-1} x_k + \sum_{k=2^r}^{2^{r+1}-1} x_k\right) \\ &\leq C_f \max\left(f\left(\sum_{k=0}^{2^r-1} x_k\right), f\left(\sum_{k=2^r}^{2^{r+1}-1} x_k\right)\right) \quad (\text{d'après I.1.d}) \\ &\leq C_f \max(C_f^r \max(f(x_0), \dots, f(x_{2^r-1})), C_f^r \max(f(x_{2^r}), \dots, f(x_{2^{r+1}-1}))) \quad (\text{hypothèse de récurrence}) \\ &= C_f^{r+1} \max(f(x_0), \dots, f(x_{2^{r+1}-1})), \end{aligned}$$

1. nous utiliserons d'ailleurs ce dernier résultat dans la suite

d'où l'hérédité, puis le résultat souhaité.

Pour tout $r \in \mathbb{N}^*$, tout $(x_0, \dots, x_{2^r-1}) \in \mathbb{R}^{2^r}$:

$$f\left(\sum_{k=0}^{2^r-1} x_k\right) \leq C_f^r \max(f(x_0), \dots, f(x_{2^r-1})).$$

I.5

a On peut montrer l'existence d'un tel entier en observant que l'ensemble $\{k \in \mathbb{N}^*, a < 2^k\}$ est une partie non vide de \mathbb{N} , et admet donc un plus petit élément $r \in \mathbb{N}^*$. Que r soit égal à 1 ou pas, on a bien $2^{r-1} \leq a < 2^r$.

Remarque : on pouvait également utiliser le logarithme en base 2.

b On applique I.4, à la famille $(x_k)_{0 \leq k \leq 2^r-1}$ définie par $x_k = 1$ si $k < a$, et par $x_k = 0$ (cette famille est de somme a). On a donc

$$f(a) \leq C_f^r \max(f(1), f(0)) = C_f^r \leq 2^r \leq 2a.$$

I.6

a D'après I.4, et la formule du binôme de Newton, on a :

$$\begin{aligned} f((x+y)^n) &= f\left(\sum_{k=0}^n \binom{n}{k} x^k y^{n-k}\right) \\ &\leq C_f^r \max_{0 \leq k \leq n} \left(f\left(\binom{n}{k} x^k y^{n-k}\right) \right) \\ &= C_f^r \max_{0 \leq k \leq n} \left(f\left(\binom{n}{k}\right) f(x)^k f(y)^{n-k} \right) \quad (\text{grâce à ii.}) \end{aligned}$$

b D'après la question précédente, ainsi que I.5.b, et en se rappelant que $C_f \leq 2$, on obtient

$$f((x+y)^n) \leq 2^r \max_{0 \leq k \leq n} \left(f\left(\binom{n}{k}\right) f(x)^k f(y)^{n-k} \right) \leq 2^{r+1} \max_{0 \leq k \leq n} \left(\binom{n}{k} f(x)^k f(y)^{n-k} \right).$$

En majorant le maximum de la seconde famille ci-dessus par la somme de ses termes, il vient :

$$f((x+y)^n) \leq 2^{r+1} (f(x) + f(y))^n.$$

La croissance sur \mathbb{R}_+ de la fonction racine n -ième conduit alors à :

$$f(x+y) \leq 2^{\frac{r+1}{2^r-1}} (f(x) + f(y)).$$

c Bien sûr, $r+1 = o(2^r - 1)$, donc $\left(\frac{r+1}{2^r-1}\right)$ converge vers 0, puis $\left(2^{\frac{r+1}{2^r-1}}\right)$ converge vers 1.

En passant à la limite dans l'inégalité obtenue à la question précédente, il vient : $f(x+y) \leq f(x) + f(y)$. Ceci valant pour tout couple (x, y) de réels, la fonction f est bien une norme.